

Améliorer l'accès aux marchés internationaux

29 août 2014 – Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard – 55^e Conférence annuelle des premiers ministres

Les premiers ministres ont discuté de l'importance des relations commerciales internationales pour soutenir la prospérité du Canada. En vue de créer de nouveaux liens et d'approfondir les relations productives existantes entre les provinces, les territoires, les entreprises et les dirigeants gouvernementaux en Chine, le premier ministre Robert Ghiz dirigera une mission des premiers ministres des provinces et des territoires en République populaire de Chine les 29 et 30 octobre 2014. Cette mission constituera une excellente occasion d'accroître les relations commerciales entre les provinces et territoires canadiens et la Chine, deuxième plus important partenaire commercial du Canada. En 2013, les exportations Canada-Chine représentaient 20,5 milliards de dollars, alors que les importations se chiffraient à 52,7 milliards de dollars. Il s'agira de la troisième mission en Chine des premiers ministres des provinces et des territoires, les deux précédentes s'étant déroulées en 2008 et en 2012.

Les premiers ministres reconnaissent les récents efforts du gouvernement fédéral pour conclure de nouveaux accords de commerce international. Dans ce nouveau contexte, les premiers ministres des provinces et des territoires insistent sur la nécessité de finaliser rapidement d'autres accords économiques d'importance tels que le Partenariat Trans-Pacifique et d'autres accords importants avec l'Asie. Les premiers ministres ont réitéré l'importance d'une participation provinciale et territoriale directe aux négociations d'accords de commerce international afin que les intérêts de l'ensemble des provinces et des territoires soient pleinement pris en compte et représentés.

Dans le but d'améliorer la compétitivité du Canada, les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de moderniser certaines mesures dont il est responsable, notamment :

- assurer un meilleur accès aux partenaires commerciaux prioritaires dans les accords de transport aérien du Canada afin que les Canadiens puissent profiter pleinement des avantages des accords de commerce international;
- profiter de la révision de la *Loi sur les transports au Canada* pour améliorer l'environnement concurrentiel du Canada, favoriser plus de transparence et instaurer un meilleur équilibre dans les relations entre l'industrie maritime et ferroviaire;
- soutenir les portes d'entrée internationales et les réseaux de transport afin d'être en mesure d'accommoder la croissance actuelle et future.

Lien connexe

www.pmprovincesterritoires.ca

– 30 –

Renseignements :

Guy Gallant

Bureau du premier ministre

Île-du-Prince-Édouard

902 368-4400

grgallant@gov.pe.ca